

# l'essentiel

DÉCEMBRE 2023 - N° 287



Restez en contact avec nous :  
www.saint-nazaire-les-eymes.fr  
f Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes

## Bloc-Notes

### MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29 - Fax : 04 76 52 42 33

385 chemin du Village

38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr

✉ secretariat@mairie-sne.fr

### Horaires d'ouverture au public

#### Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h

#### Accueil physique :

Lundi : 13h-19h / Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h

Mercredi : 8h-17h

### Permanence du service urbanisme

Sur rendez-vous : lundi de 17h à 19h

Accueil téléphonique : lundi de 15h à 17h,

mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

### Services techniques

☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

### Police municipale ☎ 04 76 52 99 46

### Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre

☎ 04 76 77 95 04 ✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Ouverture au public : Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Vendredi : 16h - 18h / Samedi : 10h30 - 12h

### Pendant les vacances scolaires :

uniquement les mercredis de 16h à 19h.

### Service Enfance Jeunesse ☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Ecoles : maternelle ☎ 04 76 52 17 26

élémentaire ☎ 04 76 52 31 50

### Structure multi-accueil intercommunale

« Les Coccinelles » ☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

### Relais Petite Enfance

« Les Grésimômes » ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

### Pour plus d'informations

🌐 www.le-gresivaudan.fr/119-rpe-les-gresimomes.html

### Prochaine publication :

**BULLETIN D'HIVER**

Parution : fin décembre

Articles à soumettre au plus tard

avant le 13 décembre

à ✉ communication@mairie-sne.fr  
ou à déposer en mairie.

## Agenda de décembre

Ces dates sont annoncées sous réserve de modifications.

- **Samedi 2 décembre** : spectacle théâtral et musical avec l'ADA et Amnesty International → page 6
- **Dimanche 3 décembre** : marché de Noël avec l'Association des Parents d'Élèves → page 5
- **Mercredi 6 décembre** : rencontre avec Henri Baile à la mairie de Saint-Ismier → page 5
- **Dimanche 10 décembre** : repas dansant de l'association Balades et Découvertes → page 5
- **Lundi 11 décembre** : permanence conseil énergie pour les entreprises à Crolles → page 5
- **Mercredi 13 et jeudi 14 décembre** :  
- Distribution des colis de Noël aux seniors → page 2
- **Vendredi 15 décembre** :  
- Fête des commerçants de Saint-Nazaire les Eymes → page 2  
- Repas de Noël de La Rose des Temps → page 6  
- Évènement Relais Terre de Jeux 2024 → page 3
- **Mardi 19 décembre** : calendrier de l'Avent inversé → page 3
- **Dimanche 31 décembre** : Réveillon de La Rose des Temps → page 6

## Notez-le

### ■ DIVAGATIONS DE CHIENS SUR LA COMMUNE

Ces derniers temps, nous avons été informés à plusieurs reprises de la présence sur la commune de chiens en divagation. Ces divagations entraînent un risque d'accident, de morsure ainsi que la présence de déjections.

L'article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Il est également interdit, par Arrêté Municipal, de laisser les chiens se promener sans laisse dans le parc des Écoutoux. La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources de mécontentement de certains de nos concitoyens. De plus, pour la propreté de notre commune, les déjections canines doivent être systématiquement ramassées. Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.

### ■ RECENSEMENT CITOYEN 2023

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout(e) jeune Français(e) âgé(e) de 16 ans. Le jeune doit faire la démarche lui-même. Les personnes nées en France doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de leur anniversaire. Cela signifie que les personnes nées en décembre 2007 doivent se faire recenser entre le jour de leur anniversaire (en décembre) et le 31 mars 2024. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Cette démarche peut être effectuée en mairie ou en ligne sur le site

🌐 www.service-public.fr

## *Saint-Nazaire les Eymes*



### *fête Noël*

### *avec ses commerçants !*



**Vendredi 15 décembre à partir de 16h30 – Lieu : placette du Cerf**

Les commerçants de la commune vous convient, petits et grands, à la 4e édition de leur Fête de Noël vendredi 15 décembre de 16h30 à 19h30 sur la placette du Cerf (entre la pharmacie et le tabac-presse).

Les enfants pourront rencontrer le Père Noël dans son traîneau. Une tombola permettra aux enfants de gagner des cadeaux.

En plus de l'animation cordiale, vous pourrez gratuitement déguster des crêpes, gaufres, papillotes, mandarines et boire du chocolat chaud, café, thé jus de fruits et... vin chaud !

Venez nombreux !

## ■ Distribution du colis de Noël aux seniors



**Mercredi 13 et jeudi 14 décembre – Lieu : salle du Conseil de la mairie**

Cette année encore pour célébrer les fêtes de fin d'année, le CCAS de la commune a proposé aux seniors âgés de plus de 70 ans, au choix, un repas dansant ou un colis de Noël.

Pour celles et ceux ayant choisi l'option du colis de Noël, « SOLO » ou « DUO », la distribution de ces colis aura lieu en salle du Conseil municipal, au rez-de-chaussée de la mairie, **UNIQUEMENT** :

- **Mercredi 13 décembre entre 9h30 et 12h**
- **Jeudi 14 décembre entre 13h30 et 16h**

À l'issue de ces permanences, les colis non récupérés seront remis à une association caritative.



## ■ Le policier municipal équipé d'une caméra-piéton

L'agent de police municipale de Saint-Nazaire les Eymes est désormais doté d'une caméra-piéton, dont le port a été autorisé par Monsieur le Préfet de l'Isère.

La caméra-piéton est une caméra mobile permettant de procéder à un enregistrement audiovisuel lors des différentes interventions de l'agent de police municipale.

L'usage de la caméra individuelle a pour finalité de prévenir tout acte de délinquance et de limiter les tensions lors des interventions de l'agent. Il permettra également d'éviter toute remise en cause relative à la légalité de l'infraction relevée et de contribuer à la constatation de cette dernière.

L'agent de police municipale procédera en tous lieux de la commune à un enregistrement audiovisuel de ses interventions lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident, eu égard aux circonstances de l'intervention ou au comportement des personnes concernées. Ces vidéos ne sont accessibles que par les agents autorisés par la préfecture (agent de police municipale et Maire) et la CNIL. Les vidéos sont conservées 30 jours par la police municipale sauf dans le cadre d'une procédure.

La caméra est **portée de façon apparente**. Le déclenchement de l'enregistrement fera l'objet d'une information des personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent. Un signal visuel spécifique indiquera si la caméra enregistre.



## ■ L'école élémentaire du Manival à l'heure du relais Isère « Terre de Jeux 2024 »



Vendredi 15 décembre – Lieu : plateau sportif et terrain multisport en herbe



Dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 », les enfants de l'école élémentaire du Manival et leurs enseignantes vont participer, vendredi 15 décembre, au relais de l'Isère.

Le témoin symbolique, qui sillonne tout le département, arrivera dans la commune de Saint-Nazaire les Eymes le vendredi et sera transmis entre les classes de l'école élémentaire par des modes de locomotions différents (course, marche, patin à roulette, draineuse, trottinette). Le parcours relais se situera entre le plateau sportif

de l'école et le terrain multisport en herbe. Le chemin de la Mairie pourra être momentanément coupé entre 14h et 15h au niveau du cimetière.

Le département de l'Isère et le CDOS (comité départemental olympique) faciliteront la valorisation de cette journée.

Ce relais sera aussi l'occasion pour les enfants :

- De rencontrer un(e) athlète paralympique et de lui poser de multiples questions.
- De participer à des ateliers de « sport handicap » comme le cécifoot, et d'autres.
- De voir une exposition sur le sport, le handicap et les discriminations.
- De recevoir un arbre du souvenir qui sera planté ultérieurement dans un endroit approprié.
- De recevoir une médaille commémorative pour leur participation à cet évènement.

Nous espérons que les parents pourront se rendre disponibles encourager les enfants et apporter leur aide si besoin. Enfin le soir, le témoin sera transmis à un élu d'une autre ville ou à la Communauté de communes Le Grésivaudan qui assurera la coordination des multiples évènements sur le territoire du Grésivaudan.

## ■ Nouvelle exposition photographique à la mairie



De fin novembre à début mars

Lieu : hall de la mairie

Judi 30 novembre, l'exposition installée dans le hall de la mairie « Entre deux mondes », de Thierry CLET, laisse sa place à une nouvelle exposition photo ! Dix nouvelles photographies sont exposées dans le hall jusqu'à fin février 2024, sur le thème « Les animaux de nos jardins ».

Trois habitants de Saint-Nazaire ont accepté de nous confier généreusement leurs photographies pour agrandissement : Mesdames ROCHELOIS et MACCHI, Monsieur MORENAS.

Merci à ces contributeurs qui ont développé d'authentiques regards d'artiste ! N'hésitez pas à venir contempler leurs œuvres aux heures d'ouverture de la mairie.

Le thème de l'exposition qui suivra, début mars 2024, est déjà connu : les portes et fenêtres. La suivante encore, prévue début juin 2024, portera sur la couleur jaune !

Intéressés pour participer à ces prochaines expositions ? À vos appareils photos !

Rappelons que vos photos doivent avoir une résolution minimum de 1M0 pour pouvoir être traitées.



Les enfants de l'école maternelle invitent tous les habitants de 60 ans et plus, le Mardi 19 Décembre entre 10 heures et 11 heures salle Cartier Millon pour leur calendrier de l'Avent inversé !

A cette occasion, les enfants seront heureux de vous remettre un petit cadeau et chanter avec vous tous pour partager un moment de bonheur.

Si vous avez plus de 60 ans et habitez la commune de Saint Nazaire les Eymes, vous êtes également les bienvenus pour lire des histoires aux enfants de la maternelle (les albums seront fournis par l'école).

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la directrice par téléphone ou email (0476521726 / ce.0382091s@ac-grenoble.fr)

Joyeuses fêtes à tous !!!





## ■ Conseil municipal des enfants 2023-2024 : les choix sont faits !

Après les élections de fin septembre, le nouveau conseil municipal des enfants s'est installé et chaque nouvel élu a reçu le porte-document avec le matériel pour pouvoir prendre des notes, ainsi qu'un tee-shirt.

Après ce temps convivial, les enfants ont présenté, échangé et analysé l'ensemble des projets pour cette année. Soit près de 90 propositions. Cette année, les enfants ont souhaité diviser ces projets en trois thèmes distincts :

1. Des projets pour les enfants de la commune
  2. Des projets pour améliorer la vie de leur commune
  3. Des projets pour aider les autres
- À l'issue de ce temps de réflexion et à l'issue d'un vote à la majorité relative, les projets ci-dessous ont été retenus.

### Pour le thème 1 :

L'implantation d'une araignée au parc des Écoutoux (ce projet sera évalué et différé si le coût est trop élevé) ou l'organisation d'un concours pour les enfants (type création de maquette ou autre, à définir). En bonus, les enfants travailleront sur un logo spécifique « Conseil Municipal des enfants ».



### Pour le thème 2 :

L'organisation d'un stage de construction d'habitat pour chauve-souris afin de faciliter leur introduction et contribuer à diminuer la prolifération des moustiques. Pour cette activité, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) qui est déjà intervenue à Saint-Nazaire les Eymes sera sollicitée. Martina Stumpf, adjointe à l'environnement, supervisera ce projet.

### Pour le thème 3 :

Les enfants ont choisi de créer un club de lecture, de solliciter leurs camarades de l'école à participer, de s'entraîner à lire

devant un public, puis d'organiser une rencontre (battle) intergénérationnelle sur le thème « Histoires, morceaux choisis ». Nous solliciterons peut-être l'aide d'Hélène, la bibliothécaire, pour les conseiller. Chaque projet fera l'objet d'échanges, de propositions d'organisations, avant la phase de réalisation. Le travail est important, mais la détermination des enfants élus pour mener à bien leurs projets est stimulante pour tout le monde ! Nous leur souhaitons toute la réussite possible pour mener à bien leurs projets !

## ■ Une nouvelle Minibox à vélos installée sur la RD1090

Au regard de demandes d'habitants encore en attente, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) annonce l'installation d'une nouvelle Minibox permettant de stocker des vélos sur la commune.

La Minibox est installée à côté de celle déjà existante le long de la RD1090, à côté de l'arrêt de bus « Saint-Nazaire les Eymes RD1090 ». Elle est accessible depuis le quai de bus.

Pour louer un espace dans la Minibox, rendez-vous sur [www.veloplus-m.fr](http://www.veloplus-m.fr) > Rubrique « Les consignes » > « Abonnement et tarifs ».



## ■ Déchets en points de collecte : les prochains rendez-vous

La réunion publique du 7 novembre dernier a fait remonter de nombreuses craintes et demandes de modifications. Au total, une quarantaine de réclamations ont à ce jour été exprimées par les habitants sur les implantations envisagées.

La commune de Saint-Nazaire les Eymes et la Communauté de communes travaillent actuellement pour faire évoluer le projet, dans la mesure du possible, pour tenir compte de ces réclamations. Le cas échéant, un rendez-vous sur place sera organisé.

Un retour global sur les emplacements retenus sera communiqué à l'ensemble des habitants par les moyens de communication habituels (site internet, Essentiel) début 2024 pour une mise en œuvre prévue fin 2024.

Par ailleurs, un retour individuel sera réalisé à chaque habitant ayant fait une réclamation.

À noter que les conteneurs du chemin du Manival (point n°6) seront renforcés dès fin 2023 pour répondre aux besoins des nouveaux logements construits chemin du Moulin.

# Informations intercommunales

## ■ Rencontre avec Henri Baile, Président de la Communauté de Communes Le Grésivaudan

 **Mercredi 6 décembre de 17h à 19h**  
**Lieu : mairie de Saint-Ismier**

Chaque trimestre, Henri Baile, Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, vient à la rencontre des habitants via des permanences réparties sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, il sera à la mairie de Saint-Ismier mercredi 6 décembre de 17h à 19h.

Les habitants qui souhaitent échanger avec lui sur les compétences et les services à la population de l'intercommunalité peuvent demander un rendez-vous sur le site : [www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident](http://www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident)

Après avoir sollicité un rendez-vous, vous recevrez une confirmation par mail ou par téléphone ainsi que les modalités. Les rendez-vous durent environ une demi-heure par habitant.

## ■ Permanence conseil énergie pour les entreprises

 **Lundi 11 décembre de 8h30 à 13h**  
**Lieu : Crolles**

L'hiver est là, et la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) propose de nouvelles permanences destinées aux professionnels pour des conseils sur la gestion énergétique. TPE, PME, artisans, commerçants et associations, vous souhaitez vous informer sur la réduction de vos factures d'énergie et l'amélioration du confort de vos locaux ?

Prenez rendez-vous pour la permanence organisée **lundi 11 décembre, de 8h30 à 13h**, au siège de la CCLG, 390 rue Henri Fabre à Crolles.

Économies d'énergie, travaux et rénovations, aides financières, chauffage, confort thermique ou encore éclairage : des conseillers répondent à toutes vos questions.

Inscription obligatoire à [entreprises@ageden38.org](mailto:entreprises@ageden38.org).

# La vie associative

## ■ Marché de Noël de l'Association des Parents d'Élèves

 **Dimanche 3 décembre de 10h à 13h – Lieu : plateau sportif**

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Nazaire les Eymes a le plaisir de vous inviter à son traditionnel marché de Noël, samedi 3 décembre de 10h à 13h sur le plateau sportif derrière la mairie. Un événement festif et convivial pour fêter Noël tous ensemble avant l'heure ! De nombreux exposants seront présents, le marché mettant à l'honneur des créateurs et artisans locaux. De quoi trouver quelques belles idées cadeaux ! Les gourmands trouveront aussi leur bonheur, avec des douceurs sucrées, du vin chaud... Les enfants pourront fabriquer leurs propres décorations de Noël, avant de tenter d'apercevoir le Père Noël ! Les personnes qui avaient précommandé pourront récupérer leurs douceurs, chocolats, ainsi que leurs sapins, couronnes naturelles de Noël et calendriers.

En cas de mauvais temps, les stands seront installés en salle CARTIER-MILLON.

**Informations et contact :** Association des Parents d'Élèves de Saint-Nazaire les Eymes [ape38330@gmail.com](mailto:ape38330@gmail.com) et Facebook APE Saint Nazaire les Eymes.



## ■ Repas dansant de l'association Balades et Découvertes

 **Dimanche 10 décembre à partir de 12h – Lieu : salle CARTIER-MILLON**

L'association Balades et Découvertes vous propose, dans une ambiance festive (danse, animation), un repas dansant (apéritif et ses amuse-gueules, entrée, plat, fromages, dessert, boissons, café) animé par le duo Jean-Pierre FRANK et Sandrine LION. L'événement, qui est **ouvert à tous**, démarre à partir de 12h dimanche 10 décembre en salle CARTIER-MILLON.

Prix : 35 € pour les adhérents, 40 € pour les non-adhérents.

**Inscriptions :**

- En ligne sur le site sécurisé [www.baldec.fr](http://www.baldec.fr)
- Par chèque à l'ordre de Balades et Découvertes à envoyer soit à Marie-Paule VIZCAÏNO, 25 route de Savoie, Les Arnauds, 38420 DOMENE soit à Jacky GUGLIELMINETTI, 168 chemin du Clos Vert, 38330 SAINT-ISMIER. Réservation de table auprès du secrétariat ☎ 06 71 26 08 03

Date limite d'inscription : 2 décembre 2023

Pour tout connaître des activités de l'association, consultez le site [www.baldec.fr](http://www.baldec.fr)





# La vie associative

Association La Rose des Temps

Accueil  
Demandeurs  
d'Asile



Siège social :

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



## ■ Spectacle « Boris Vian au pluriel », en soutien à l'ADA et d'Amnesty International

 Samedi 2 décembre à partir de 18h – Lieu : salle CARTIER-MILLON

Le groupe local d'Amnesty International du Grésivaudan vous invite, samedi 2 décembre en salle CARTIER-MILLON, à un spectacle de soutien aux associations Amnesty International et Accueil Demandeurs d'Asile (ADA).

L'ADA est une association basée à Grenoble qui aide les migrants dans leurs démarches administratives et la recherche d'hébergement.

Ce spectacle musical et théâtral, présenté par la compagnie iséroise Acour, s'intitule « Boris Vian au pluriel ».

Il vous emmène pendant 1h30 en immersion dans l'œuvre prolifique de Boris Vian, à travers des poèmes, des chansons, des extraits de pièces de théâtre et de roman.

Une grande bouffée de liberté où toutes les fantaisies sont permises ! Le spectacle sera suivi d'un moment convivial autour d'un buffet. Les recettes de la soirée seront partagées entre Amnesty International et l'ADA.

Tarif : 20 €. Tarif de soutien : 30 €

Accueil à partir de 18 heures, début du spectacle à 19 heures précises.

### Réservations :

✉ henriette.acosta@gmail.com ☎ 06 84 52 97 35

✉ dom.flandin@wanadoo.fr ☎ 06 73 88 23 09



AMNESTY INTERNATIONAL Le Groupe local du Grésivaudan - montbonnotgresivaudan@amnesty.fr

Accueil Demandeurs d'Asile L'ADA - Accueil Demandeurs d'Asile - https://ada-grenoble.org/

vous invitent au  
**Cabaret musical**

Compagnie  
**ACOUR**  
https://compagniacour.com/

Mise en espace: Compagnie Acour  
Avec : Annie-Claude Baucher  
Catherine Gonzalve-Larnaudie  
Roland Monon  
Chant : Angèle Faveau  
Musique : Jean-Christophe Dugne

**b o r i s v i a n**  
au pluriel...

Samedi 2 décembre 2023 – 19h  
Accueil à partir de 18h  
Salle Cartier-Millon  
180 chemin de la Mairie  
SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES

Tarif : 20 €  
Tarif de soutien : 30 €

## ■ Repas de Noël et Réveillon de La Rose des Temps

 Samedi 16 décembre à partir de 12h15  
Lieu : salle CARTIER-MILLON

L'association La Rose des Temps organise un repas dansant de Noël, ouverts aux adhérents et aux non-adhérents, samedi 16 décembre à partir de 12h15 en salle CARTIER-MILLON.

Une belle animation musicale sera proposée par Christian Sono 38.

Participation au repas : 33 € pour les adhérents, 41 € pour les non-adhérents

Bulletin d'inscription à retourner avec votre règlement à l'ordre de « L'association La Rose des Temps » à Mme Véronique ZANONE, 574 route de Saint-Pancrasse - 38330 Saint Nazaire les Eymes ☎ 06 19 31 37 74

 Dimanche 31 décembre à 20h30  
Lieu : salle CARTIER-MILLON

L'association La Rose des Temps vous convie également à un Réveillon, dimanche 31 décembre. La soirée sera animée par JP Music. Tarif unique de 98 € par personne.

Bulletin d'inscription à retourner avec votre règlement de 98 € à l'ordre de « L'association La Rose des Temps » à Mme Véronique ZANONE, 574 route de Saint-Pancrasse - 38330 Saint Nazaire les Eymes ☎ 06 19 31 37 74

## PHARMACIES DE GARDE Décembre 2023

Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :

Nuits du lundi au jeudi (4 nuits) / Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Ve 1<sup>er</sup> Pharmacie PLEMER SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES ☎ 04 76 52 20 17  
Lun 4 Pharmacie SILVESTRE – DOMÈNE ☎ 04 76 77 23 08  
Ve 8 Pharmacie de CHAMP près FROGES ☎ 04 76 71 40 75  
Lun 11 Pharmacie de BRIGNOUD ☎ 04 76 71 40 03  
Ve 15 Pharmacie du MANIVAL – ST ISMIER ☎ 04 76 52 23 42

Lun 18 Pharmacie du VERSOUD FERRADOU - LE VERSOUD ☎ 04 76 77 26 39  
Ve 22 Pharmacie LUU DUC - CROLLES ☎ 04 76 08 01 59  
Lun 25 Pharmacie BELLE ETOILE - CROLLES ☎ 04 38 92 02 15  
Ve 29 Pharmacie de BERNIN ☎ 04 76 08 03 19

POUR TROUVER LA PHARMACIE DE GARDE :  WWW.SERVICEGARDES.FR

